

Une aire de jeu flambant neuve et un Minion en pneus de voiture à Ponts-et-Marais

Rénovée durant l'hiver pour améliorer sa sécurité, l'aire de jeux de Ponts-et-Marais (Seine-Maritime), près d'Eu, est de nouveau accessible avec de nouveaux équipements.



Une demi-douzaine d'enfants était au rendez-vous, mercredi 24 février, pour l'inauguration de l'aire de jeux de Ponts-et-Marais (Seine-Maritime). (©L'Informateur/Actu.fr)

Bâtie il a une dizaine d'années, derrière l'école maternelle, l'aire de jeu de **Ponts-et-Marais (Seine-Maritime)** commençait à prendre un coup de vieux.

« Elle avait été installée sur le site d'un ancien terrain de tennis. Le problème, c'est que le revêtement était un fond gravillonné qui datait de plus de 60 ans. L'herbe poussait à travers, il était trop vieux et surtout dangereux pour les enfants ».

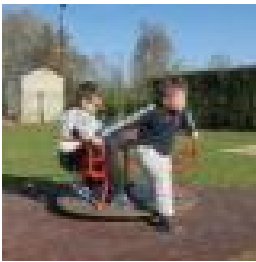
Marylise Bovin Maire de Ponts-et-Marais



[Visualiser l'article](#)

Un changement s'imposait et il a pris la forme d'une pelouse. Elle sera chargée d'amortir les chutes inévitables lors des jeux d'enfants. Les employés d' **EBTP** , filiale du groupe **Lhotellier** se sont chargés de la pose du nouveau revêtement, pour un coût de **7 000 €** .

« Maintenant, s'ils tombent, ils ne se feront pas mal, note **Catherine Legroux** , adjointe à l'animation, qui a travaillé sur le projet avec la commission dédiée. On en a profité pour installer de nouveaux jeux ».



10 000 € d'installations ludiques

Achetés à une entreprise du nord de la France pour 10 000 €, ils incluent balançoire, araignée, passerelle, une coccinelle et un « **Minion** », petit personnage de dessin animé. « Moi ça ne me dit rien, mais les enfants connaissent ! », s'amuse **Marylise Bovin** qui salue le travail des trois employés municipaux : « ils ont tout installé et préparé, souvent sous la pluie ».

Le chantier s'est étalé durant l'hiver, à partir du mois d'octobre, pour s'achever il y a un mois. Pourtant, il a fallu attendre un peu avant d'ouvrir l'aire de jeux, le temps que l'herbe se tasse.